



Camping Qualité est l'unique charte de qualité nationale officielle de l'hôtellerie de plein air. Chaque gestionnaire d'un camping reconnu Camping Qualité s'engage à respecter : un accueil chaleureux, une propreté irréprochable, une information précise et exacte, un emplacement privatif soigné, un environnement valorisé et préservé.

A ce jour, on compte 3 campings reconnus Camping Qualité dans les Ardennes.

Pour qui ?

Campings, privés ou municipaux, petits et grands.

A quoi ça sert ?

- **Améliorer** la qualité de vos prestations et services grâce à un audit externe
- **Garantie** pour le client
- **Augmentation** de la fréquentation

Comment ça marche ?

- Possibilité de pré-audit gratuit par l'animateur départemental « Camping Qualité »
- Avant 15/05 : Faire la demande auprès de l'association interrégionale "Camping Qualité" (qui sélectionne un cabinet d'audit).
- Entre le 01/07 et le 25/08 : un auditeur anonyme contrôle pendant 24h les 658 critères de la grille.
- En sept. : le cabinet remet les résultats de l'audit à l'association régionale, qui organise le 20/09 une commission tripartite (1/3 consommateurs, 1/3 professionnels, 1/3 institutionnels).
- Attribution : respect d'au moins 80 % des points de la grille sur chacun des 5 engagements et réponse à tous les critères éliminatoires.
- Contrôle tous les 3 ans à l'aide d'une grille de suivi. Après 9 ans d'adhésion, un nouvel audit complet est réalisé.



Quels avantages ?

- L'extranet au service des adhérents
- Le kit "Camping Qualité" (panonceau, drapeau, diplôme, affiches, vitrophanie, le dépliant d'appel avec les engagements)
- Accession à la marque Qualité Tourisme
- Présence dans le guide de la FFCC ainsi que sur les supports de promotion touristique institutionnelle

Présence sur le site campingqualite.com

- Présence du camping sur le site internet de Camping Qualité
- Pas d'intermédiaire ni de commission
- Possibilité de modifier vos tarifs, photos et disponibilités lorsque vous le souhaitez
- Site Internet en anglais et néerlandais

Combien ça coûte (en 2020) ?

- Audit : environ 650 € HT (1er audit) puis 350 € HT
- Engagement qualité : 2 € HT par an et par emplacement
- Service Plus* : 20 € HT par an et par emplacement pour les 100 premiers emplacements, puis 10 € HT par emplacement au-delà.
**Annonce sur le site campingqualite.com, accompagnement tarifaire, outils internes d'aide à la gestion et au développement, communication et commercialisation, communication entre adhérents, formations à la qualité, ...*

Contacts :

Animatrice Camping Qualité :

Amélie WATEAU : wateau@ardennes.com

Tél. 03 24 56 68 69

Adresse :

Agence de Développement Touristique des Ardennes

24 Place Ducale - BP 419

08107 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex



Web :

<https://campingqualite.com/>

